

## **Notre-Dame-du-Bon-Conseil, lundi 6 juillet 2015 à 19h30.**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité Paroisse de Notre-Dame-du-Bon-Conseil en la salle du conseil de l'Hôtel de Ville conformément à nos règlements numéros 323-2003, 338-2005 et au Code municipal.

Sont présents les conseillers suivants : Daniel Dufort, Marie-Lyne Landry, Stéphane Dionne, Éric Allard, Maureen Landry, Isabelle Allard.

Formant quorum sous la présidence du maire Michel Bourgeois.

Valérie Aubin, directrice générale et secrétaire-trésorière est également présente.

*\*\*À noter que le genre masculin est utilisé dans le but d'alléger la lecture du texte, et ce, sans discrimination pour le genre féminin.*

---

### **1. OUVERTURE, PRÉSENCE ET BIENVENUE;**

Le maire constate le quorum et déclare la session ouverte en souhaitant la bienvenue aux citoyens présents.

---

### **2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR;**

2015.159

Il est proposé par Daniel Dufort, appuyé par Stéphane Dionne et résolu d'adopter l'ordre tel que présenté

1. Ouverture, présences et bienvenue ;
2. Adoption de l'ordre du jour ;
3. Adoption du procès-verbal mai 2015 ;
4. Adoption des comptes à payer et transferts ;
5. Période de questions ;
6. Dépôt de la correspondance ;
7. Demande des citoyens et autres ;
  - 7.1 Club croquet ;
8. Administration ;
  - 8.1 Registre Amiante ;
  - 8.2 Puit d'observation ;
  - 8.3 Tournois de golf MRC Drummond ;
  - 8.4 Indicateurs de gestion 2014 ;
  - 8.5 Colloque de zone ADMQ 17 septembre 2015 ;
  - 8.6 Appuie F.Q.M. ;
9. Incendie et sécurité publique ;
  - 9.1 Facture au 31 mai 2015;
  - 9.2 Borne sèche 4 Saisons ;
10. Voirie et Urbanisme ;
  - 10.1 Inspecteur adjoint ;
    - 10.1.1 Adhésion COMBEQ inspecteur adjoint;
    - 10.1.2 Formation COMBEQ inspecteur adjoint;
  - 10.2 Servitude ponceau borne sèche 13<sup>e</sup> rang Wendover ;
  - 10.3 Rapiéçage manuel ;
  - 10.4 Pont Mitchell ;
  - 10.5 Devis pont des barbottes – approches voie ferrée ;
  - 10.6 Facture CN – débroussaillage et accident ;
  - 10.7 Entrée 9<sup>e</sup> rang Wendover ;
11. Loisirs ;
  - 11.1 Bibliothèque ;
  - 11.2 Club de soccer ;
12. Hygiène du milieu ;

- 13. Dépôt et rapport des comités;
- 14. Période de questions;
- 15. Varia ;
- 16. Levée de l'assemblée.

**Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères**

2015.160

**3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 1<sup>er</sup> JUIN 2015;**

Il est proposé par Maureen Landry, appuyé par Isabelle Allard et résolu d'adopter le procès-verbal du 1<sup>er</sup> juin tel que rédigé.

**Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères**

2015.161

**4. ADOPTION DES COMPTES À PAYER ET TRANSFERTS;**

Considérant les déboursés en date du 6 juillet 2015, déboursés effectués durant le mois :

**Comptes à payer durant le mois au 6 juillet 2015 :**

Chèque	fournisseur (description)	montant
	Salaires (juin 2015)	9 918.95\$
6933	Infotech (banque de 14 heures)	1 207.24\$
6934	Centre récréatif Léo-Paul Therrien (St-Jean Baptiste)	1 500.00\$
6935	Mun. Notre-Dame-du-Bon-Conseil (remb. Taxes)	263.29\$
6936	Hélène Ducharme (ménage de juin)	200.00\$
Total :		13 089.48\$

**Comptes à payer au 6 juillet 2015 :**

Chèque	fournisseur (description)	montant
6937 à 6976	annulé	
6977	Hydro Québec (hôtel de ville)	1 439.32\$
6978	annulé	
6979	Hydro Québec (luminaire)	61.37\$
6980-6981	annulé	
6982	À AUTORISER AU POINT 10.10 CN	1301.59\$
6983	Cogéco cable (internet et téléphone de juin)	197.59\$
*6984	Mégaburo (appui livre, 3 caisses de papiers)	173.02\$
6985	FBL (Audi du 31 décembre 2014)	6 496.09\$
6986	Hydro Québec (éclairage de rue)	62.89\$
6987	Les entreprises Myrroy (balai mécanique)	689.85\$
6988	Machinerie Benoit et Frère (quincaillerie, bacs)	347.83\$
6989	Citoyen (transport adapté 2014)	1 462.09\$
6990	Martech (signalisation)	519.69\$
6991	Mini Excavation Éric Lessard (transport pierre)	275.94\$
6992	MRC Drummond (Quote-part juillet)	5 377.71\$
6993	Pavage Veilleux (pavage manuel)	10 081.68\$
6994	2750-0552 Qc inc. (retenu 2 000\$ - boîtes aux lettres, diesel et signalisation)	837.75\$
6995	R.G.M.R. Bas St-François (quote-part juillet 2015 + bacs brun)	24 725.22\$
6996	Sintra (travaux pavage)	79 076.57\$
6997	Thomas Caya (sangle)	14.13\$
6998	Service Vacuum D.L. inc. (service de vacuum)	192.05\$
6999	Valérie Aubin (frais congrès et déplacement)	176.39\$
7000	Bell mobilité (cellulaire inspecteur)	39.28\$
7001	Xerox (location plus photocopies)	1 035.32\$
7002	Citoyen (transport adapté 2014)	665.91\$
7003	J.N. Francoeur (0-3/4 accotement)	5 719.60\$
7004	Citoyen (prime non résident 100% camp de jour)	205.00\$
7005	Citoyen (prime non-résident 100% camp de jour)	105.00\$
7006	Citoyen (prime non-résident 100% camp de jour)	280.00\$
7007	Citoyen (prime non-résident 100% camp de jour)	205.00\$

7008	Citoyen (prime non-résident 100% camp de jour) .....	180.00\$
7009	SCU (préparation projets de règlements) .....	431.16\$
7010	Croix Bleue Médavie (assurance collective) .....	634.91\$
7011	Citoyen (prime non-résident 100% camp de jour) .....	184.00\$
7012	Citoyen (prime non-résident 100% camp de jour) .....	315.00\$
7013	Citoyen (prime non-résident 100% camp de jour) .....	363.00\$
7014	Citoyen (boîte aux lettres) .....	48.28\$
7015	Citoyen (prime non-résident 100% camp de jour) .....	105.00\$
7016	F.Q.M. (Congrès I. Allard, M-L. Landry, D.Dufort) .....	2 805.39\$
7017	Mun. Village NDBC (biblio, loyer, livres) .....	295.80\$
7018	Ministre du Revenu du Québec (remises juin 2015).....	2 696.17\$
7019	Receveur Générale (remises juin 2015) .....	1 196.83\$
7020	annulé	
7021	9253-4015 Qc inc. (fauchage des abords de fossés) .....	9 358.96\$
7022	Valérie Aubin (déplacement MRC – rencontre DG, vente pour taxes, St-Léonard d’Aston – simulation urgence Ultramar) .....	60.98\$
7023	Ville Drummond (frais ouverture de dossier) .....	159.39\$
7024	Xerox (photocopies du 9 juin au 28 juin) .....	8.91\$
7025	J. Noel Francoeur (ponceau des serres) .....	1 247.98\$

**Visa**

Au 29/05/2015

Valérie Aubin.....	0.00\$
Gilles Parenteau (essence –crédit article arbre).....	39.54\$\$

Total : ..... 155 855.64\$

En conséquence, il est proposé par Maureen Landry, appuyé par Eric Allard et résolu d’accepter les déboursés ci-dessus énumérés pour un montant de 168 945.12\$

**Résolution adoptée à l’unanimité des conseillers et conseillères**

\* Dépenses autorisées par la directrice générale Valérie Aubin en référence au règlement de délégation de pouvoir.

\*\* Dépenses autorisées par l’inspecteur Gilles Parenteau en référence au règlement de délégation de pouvoir.

**PÉRIODE DE QUESTIONS;**

La parole est accordée aux gens présents.

**DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE;**

La liste de la correspondance est déposée.

**TRANSPORT LCD**

Les membres du conseil ne donnent pas suite à l’offre d’achat de 25 000\$ pour l’achat du terrain appartenant à la municipalité.

**7. DEMANDE DES CITOYENS ET AUTRES;**

**7.1 CLUB DE CROQUET;**

2015.162

Considérant la demande du club de croquet pour la location du panneau publicitaire au coût de 100\$ pour un an;

En conséquence, il est proposé par Maureen Landry, appuyé par Marie-Lyne Landry et résolu d’accorder 100\$ au club de croquet pour la location du panneau publicitaire.

**Résolution adoptée à l’unanimité des conseillers et conseillères**

---

## **8. ADMINISTRATION:**

### **REGISTRE AMIANTE:**

2015.163

Considérant le droit de veto du maire sur la résolution 2015.144 adoptée le 1<sup>er</sup> juin 2015;

#### **REGISTRE AMIANTE;** **Résolution # 2015.144**

Considérant la nouvelle réglementation qui est applicable à tous les bâtiments et ouvrages de génie civil.

Considérant que tout bâtiment construit avant le 15 février 1990 doit être inspecté afin de localiser les flocages contenant de l'amiante. Tout bâtiment construit avant le 20 mai 1999 doit être inspecté afin de localiser les calorifuges contenant de l'amiante. De plus, le règlement exige qu'un employeur prenne certaines mesures (vérifier l'état de conservation du matériau, vérifier la présence d'amiante dans le matériau, remplir un registre...) afin de s'assurer qu'il n'y ait pas d'émission de poussière d'amiante dans les bâtiments et les ouvrages de génie civil sous son autorité.

Considérant les 2 offres de service de LVM de faire l'inventaire et le registre au coût de 780 \$, plus les taxes ou la caractérisation complète, incluant le registre, le coût serait alors de 1415 \$ plus les taxes.

En conséquence, il est proposé par Maureen Landry, appuyé par Isabelle Allard et résolu de faire faire la caractérisation complète incluant le registre au coût de 1 415\$ plus taxes.

#### ***Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères***

Considérant que le vote fut redemandé au membre du conseil sur la même résolution;

En conséquence, il est proposé par Daniel Dufort, appuyé par Isabelle Allard et résolu de modifier la résolution et d'autoriser le registre au coût de 780\$;

#### ***Résolution adoptée à la majorité des conseillers et conseillères***

---

## **8.2 PUIITS D'OBSERVATION;**

215.164

Considérant le droit de veto du maire sur la résolution 2015.145 adoptée le 1<sup>er</sup> juin 2015;

#### **8.2 CARACTÉRISATION ENVIRONNEMENTALE DES EAUX SOUTERRAINES;** **Résolution # 2015.145**

Considérant les recommandations de LVM suite à la caractérisation environnementale (phase II) du lot # 4 648 475 de la route 122;

Considérant l'offre de service de LVM au coût de 6650.00\$ plus taxes incluant le forage de 3 puits d'observation, préparation des travaux, mobilisation et démobilitation du personnel et des équipements, purge des puits d'observation et échantillonnage de l'eau, analyse chimique, suivi et coordination du projet, mise en plan, rédaction et transmission du rapport.

Il est proposé par Stéphane Dionne, appuyé par Eric Allard et résolu de faire un seul puits d'observation et d'analyser l'eau.

#### ***Résolution adoptée à la majorité des conseillers et conseillères***

Considérant que le vote fut redemandé au membre du conseil sur la même résolution;

En conséquence, il est proposé par Marie-Lyne Landry, appuyé par Isabelle Allard et résolu de annuler la résolution 2015-146 et étudier le dossier plus à fond et les options possibles.

**Résolution adoptée à la majorité des conseillers et conseillères**

---

2015.165

**8.3 TOURNOIS DE GOLF DE LA MRC DRUMMOND;**

Considérant la tenue du tournoi de golf de la MRC Drummond le 20 août 2015;

Considérant qu'une partie des profits ira au programme des petits dîners de la Tablee populaire;

Considérant que la politique de la municipalité est de défrayer la moitié des frais du tournoi et l'autre moitié aux frais du participant;

En conséquence, il est proposé par Eric Allard, appuyé par Maureen Landry et résolu d'autoriser un montant de 400\$ pour former un quatuor au tournoi de golf 2015 de la MRC Drummond. Que 50% des frais sera facturé aux participants.

**Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères**

---

**8.4 INDICATEURS DE GESTION 2015;**

Les indicateurs de gestion sont déposés.

---

2015.166

**8.5 COLLOQUE DE ZONE;**

Considérant la tenue du colloque de zone de l'ADMQ le 17 septembre 2015 à Bécancour;

En conséquence, il est proposé par Maureen Landry, appuyé par Isabelle Allard et résolu d'autoriser la directrice générale à s'inscrire au colloque de zone au coût de 100\$ pour la journée. Que les frais de déplacement et représentation seront remboursés sur présentation des pièces justificatives.

**Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères**

---

2015.167

**8.6 APPUI F.Q.M.**

Considérant que le premier ministre du Québec s'est engagé à établir une relation de partenariat entre les municipalités et le gouvernement;

Considérant que le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire s'est engagé à effectuer une réelle décentralisation des pouvoirs et des leviers financiers vers les municipalités;

Considérant que nous sommes des élus avec toute la légitimité pour agir;

Considérant que 93% de l'ensemble des MRC et des municipalité du Québec ont participé à une vaste consultation menée par la Fédération québécoise des municipalité (FQM) sur les priorités du milieu municipal;

Considérant que les quelque 400 délégués ont été très clairs à l'occasion du Grand Rendez-vous des régions sur leurs ambitions;

Considérant que l'augmentation des normes et des exigences du gouvernement du Québec impose de lourdes charges financières aux municipalités;

Considérant que les conséquences du pacte fiscal transitoire sont insoutenables et qu'il y a urgence d'agir;

---

Considérant qu'il est impératif qu'un nouveau pacte fiscal soit signé avant la préparation des budgets municipaux de 2016;

En conséquence, il est proposé par Daniel Dufort, appuyé par Stéphane Dionne et résolu que le conseil de la municipalité Paroisse de Notre-Dame-du-Bon-Conseil :

Appuie la FQM dans sa volonté de participer en équipe à la négociation du prochain Pacte fiscal dans la mesure où les régions trouveront leur compte.

De demander à la FQM de ne signer le prochain pacte fiscal que si et seulement si les éléments suivants s'y retrouvent :

- Des moyens financiers qui suivent les nouvelles responsabilités vers l'autonomie des municipalités et des MRC ;
- Une diversification des revenus à l'avantage de toutes les régions du Québec;
- Des leviers financiers spécifiques au milieu rural et aux municipalités dévitalisées;
- Des orientations sur l'allègement de la reddition de comptes.

Transmettre un exemplaire de la présente résolution à la Fédération québécoise des municipalités (FQM)

---

## **9. INCENDIE ET SÉCURITÉ PUBLIQUE:**

### **9.1 FACTURE 31 MAI 2015:**

**2015.168**

Considérant la facture incendie au 31 mai 2015 au montant de 8 543.03;

En conséquence, il est proposé par Eric Allard, appuyé par Isabelle Allard et résolu d'accepter la facture telle que présentée.

**Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères**

---

### **9.2 BORNE SÈCHE 4 SAISONS:**

**2015.169**

Considérant que les pompiers ont effectué des tests sur la borne sèche du 4 Saisons le mois passé;

Considérant que a bornes sèche était fonctionnelle;

Il est proposé par Éric Allard, appuyé par Stéphane Dionne et résolu de réouvrir la borne sèche 4 Saisons.

**Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères**

---

## **10 VOIRIE ET URBANISME:**

### **10.1 INSPECTEUR ADJOINT:**

---

#### **CONTRAT**

**2015.170**

Il est proposé par Isabelle Allard, appuyé par Éric Allard et résolu de nommer monsieur Gaby Tessier inspecteur adjoint et d'autoriser le maire et la directrice générale à signer un contrat de travail avec ce dernier.

---

#### **10.1.1 ADHÉSION COMBEQ – INSPECTEUR ADJOINT:**

---

2015.171 Il est proposé par Daniel Dufort, appuyé par Isabelle Allard et résolu d'inscrire l'inspecteur adjoint à la COMBEQ pour 2015.

**Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères**

---

**10.1.2 FORMATION COMBEQ – INSPECTEUR ADJOINT:**

2015.172 Il est proposé par Eric Allard, appuyé par Marie-Lyne Landry

Et résolu d'inscrire l'inspecteur adjoint aux formations suivantes au coût de 505\$ plus taxes

- Le rôle de l'officier municipal et atelier pratique sur l'application des règlements d'urbanisme (1-2 septembre à Bromont)
- Le zonage Agricole (17-18 novembre 2015 à Victoriaville)

Que les frais de déplacement et représentation soient remboursés sur présentation de pièces justificatives.

**Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères**

---

**10.2 PONCEAU BORNE SÈCHE 13<sup>E</sup> RANG WENDOVER:**

2015.173 Considérant la décision du tribunal administratif dans le dossier d'expropriation de l'espace requis pour aménager la borne-sèche au rang 13 de Wendover,

Considérant que la municipalité a versé une somme importante pour compenser le propriétaire exproprié pour la perte d'usage du ponceau menant à sa terre à bois;

Considérant que le ponceau n'est plus considéré comme étant dans l'emprise de la voie publique mais dans un espace privé appartenant à la municipalité;

Considérant la responsabilité civile de la municipalité si un accident se produisait dans cet espace;

En conséquence, il est proposé par Stéphane Dionne, appuyé par Éric Allard et résolu de mandater l'inspecteur municipal à faire enlever le ponceau dans les plus brefs délais et d'aviser les personnes susceptibles d'être affecté par ce changement.

**Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères**

---

**10.3 RAPIÉÇAGE MANUEL:**

2015.174 Considérant que le nombre de tonne d'asphaltes prévus pour effectuer le rapiéçage manuel s'est avéré insuffisant,

Considérant que le remblayage du ponceau situé sur le cours d'eau Léopold Martin, dans le rang de l'Île, a dû être refait suite à un problème majeur d'érosion,

En conséquence, il est proposé par Daniel Dufort, appuyé par Stéphane Dionne et résolu unanimement d'autoriser une dépense de 2 000\$ pour compléter ces travaux avec l'entrepreneur choisit lors des soumissions présentées pour les travaux de rapiéçage manuel, soit pavage Veilleux (1990) inc.

**Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères**

---

**10.4 PONT MITCHELL:**

2015.175 Considérant que des pancartes seront installées à la fin des routes que la municipalité entretient afin d'avertir les gens que le pont et le chemin sont de nature privés.

Considérant que suite à la réforme Cadastre, une partie de la route Boucher jusqu'au pont appartient au CN;

En conséquence, il est proposé par Marie-Lyne Landry, appuyé par Éric Allard et résolu de demander au CN d'entretenir leur rue et pont.

**Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères**

---

**10.5 DEVIS PONT DES BARBOTTES ET APPROCHES VOIES FERRÉE;**

2015.176

Considérant que le ministère des transports, suite à l'inspection du pont des Barbottes, nous demande de procéder au repavage de la dalle de béton pour en protéger l'intégrité,

Considérant que ces travaux doivent être exécutés en respectant des normes techniques précises,

Considérant que les approches à la voie ferrée au rang 10 de Wendover et à la route Boucher doivent être repavées,

En conséquence, il est proposé par Maureen Landry, appuyé par Marie-Lyne Landry et résolu unanimement de demander à monsieur Jean Beauchesne de la firme «WSP groupe» de fournir un devis descriptif des travaux à réaliser. Une somme de 1 000\$ est prévue à cet effet. La directrice générale est autorisée à signer la soumission.

Il est aussi résolu de demander à l'inspecteur municipal de préparer le devis requis pour demander des soumissions, par invitation, aux entrepreneurs locaux.

**Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères**

---

**10.6 FACTURE CN – DÉBROUSSAILLAGE ET ACCIDENT;**

**FACTURE CN – ACCIDENT;**

2015.177

Considérant la facture du CN afin de réparer les barrières suite à un incident impliquant un tracteur de ferme non identifié, rapport d'incident # IA-822513;

Considérant que le MTQ entretient ce passage à niveau tel que stipulé par l'ordonnance de la Commission des transports du Canada;

En conséquence, il est proposé par Éric Allard, appuyé par Stéphane Dionne et résolu de formuler une demande officielle au MTQ afin de rembourser les frais de 1301.59\$ à la municipalité.

**Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères**

---

**FACTURE CN – DÉBROUSSAILLAGE;**

2015.178

Considérant la facture du CN au montant de 236.90\$ afin de faire du débroussaillage au passage à niveau situé au croisement de la route Boucher;

Considérant que la municipalité paie déjà 50% d'un montant fixe par mois pour l'entretien du passage à niveau et que le CN a toujours fait l'entretien nécessaire;

En conséquence, il est proposé par Daniel Dufort, appuyé par Maureen Landry et résolu d'aviser le CN que la municipalité s'objecte à cette facture.

**Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères**



---

2015.179

**10.7 ENTRÉE 9E RANG WENDOVER;**

Considérant que l'entrée du 9<sup>e</sup> rang de Wendover est détériorée et que le pavage devrait être refait sur les premiers cent mètres.

En conséquence, il est proposé par Isabelle Allard, appuyé par Isabelle Allard et résolu unanimement d'inclure ces travaux à ceux autorisés à l'item 10.

**Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères**

---

**11 LOISIRS;**

**11.1 BIBLIOTHÈQUE;**

---

**11.3 CLUB DESOCCER;**

Le club de soccer a remis à la municipalité du Village Notre-Dame-du-Bon-Conseil leur équipements afin qu'ils les entretiennent.

---

**12. HYGIÈNE DU MILIEU;**

**12.1 RÉGIE INTERMUNICIPALE DE GESTION DES DÉCHETS DU BAS ST-FRANÇOIS;**

Rapport de comité

---

**13. DÉPÔT ET RAPPORT DES COMITÉS;**

Chaque membre du conseil fait un compte rendu de ses comités.

---

**14. PÉRIODE DE QUESTIONS;**

La période est accordée aux gens dans la salle;

---

**15. VARIA;**

---

2015.180

**16. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE;**

Il est proposé par Maureen Landry résolu de lever l'assemblée à 21h05.

---

Michel Bourgeois,  
Maire

---

Valérie Aubin, gma  
Directrice générale/  
Secrétaire-trésorière

Je soussignée certifie que les déboursés dans la présente session ont des crédits suffisants.

---

Valérie Aubin, gma  
Directrice générale / secrétaire-trésorière